

CAHORS

Ligue des Droits de l'Homme

SECTION DE CAHORS
Les membres de la section de Cahors de la Ligue des Droits de l'Homme sont priés d'assister à la réunion de la Section qui aura lieu le Dimanche, 27 mars, à dix heures 1/2 du matin, dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour :

- Election du Bureau ;
Adhésions et présentations ;
Conférence Viviani ;
Causerie sur la question « Armement » (M. Ozanne) ;
Questions diverses.

Amicale des Instituteurs et institutrices du Lot

Le Conseil d'administration de l'Amicale se réunira à Cahors le 20 mars à 10 heures du matin, afin de procéder à l'élection du Président, démissionnaire pour des raisons de famille.

Commission du travail

La commission du travail se réunira le 18 courant, à 10 heures du matin, en l'hôtel de la préfecture.
L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Comité de patronage ; 2. Proposition de modification de la loi de 1892.

Postes et Télégraphes

M. Frécheville, horticulteur, est nommé courrier-convoyeur auxiliaire, en remplacement de M. Dellard, décedé.

LE CONCERT
De l'orchestre symphonique

« Ne répands pas de mauvaise musique ; au contraire aide de toute ta force à l'écraser. »

« Tu ne dois point jouer de mauvaise musique ; tu ne dois même point en entendre à moins d'y être forcé. »

Je me souvenais, l'autre soir, de ces graves paroles du divin Schumann. Grâces lui soient rendues ! L'Orchestre symphonique ne nous a point forcé d'entendre de mauvaise musique puisqu'aussi bien il ne nous en offrait que de bonne ; et il faut le féliciter de ce qu'il nous a permis par la conscience artistique dont témoignait la composition de son programme, de l'écouter sans remords et de l'applaudir sans scrupules.

Ce n'est pas que tous les morceaux eussent la même valeur. Il s'en faut : Et je n'établirai point un comparaiso n'inévitablement entre un duo de la Racotte et une sonate de Beethoven. Mais si Beethoven retient, Donizetti attire, et le maître superficiel et mélodramatique sert de parade au maître émouvant et profond.

Celui-ci cependant, à la faveur de quelques romances pas très originales, mais tout de mêmes agréables et de quelques déclamations un peu démodées mais encore séduisantes, se fait entendre, s'impose ; et ce sont quelques âmes de plus ouvertes et conquises à l'art vrai et à la musique éternelle.

Voilà ce dont il faut surtout louer l'Orchestre symphonique.

Le concert s'ouvrait par la Marche du songe d'une nuit d'été dont l'exécution n'a paru plus bruyante que ferme. Les cuivres de l'Orchestre symphonique sont fort bons ; ils abusent peut-être un peu de leur excellence. J'ai préféré l'exécution de la Symphonie militaire de Haydn que la Société, pour justifier son nom, avait introduite au programme. Elle a été fort honorable, très claire, un peu trop peut-être et d'une netteté qui, par mo-

ments, confinait à la sécheresse. Vive, alerte, très différente de la manière large et presque religieuse de Haydn, cette symphonie, avec son allegretto tumultueux et son menuetto d'une grâce un peu surannée et d'autant plus exquise était faite pour plaire, et, en effet, a beaucoup plu : ce succès fait honneur à M. Barreau et à ses artistes.

Mais à côté de nos musiciens ordinaires, voici M^{lle} Duchesne, M. Georges de Lausnay, M. Richet et M. Simard, tout un chœur, comme on voit, de musiciens consommés et d'habiles virtuoses.

L'avouerez-vous ? Je redoute, en général, les virtuoses. Je sais que leur sensibilité musicale n'est point toujours à la hauteur de leur habileté technique et qu'au désir de briller, ils sacrifient trop souvent la pensée des maîtres : tous les artistes que nous avons entendus dimanche défont ces critiques.

Nous aurions plutôt à reprocher à M. de Lausnay le respect excessif qui lui fit abrégier notre plaisir et son supplice. Il est bon qu'on le sache : le piano dont disposait M. de Lausnay n'était point de ceux qui conviennent à l'interprétation des grandes œuvres. M. de Lausnay eut, à l'ouïr, le sentiment très net d'un sacrilège.

Il le commit pourtant, mais à demi ; et s'étant mis à jouer la Sonate de Beethoven qu'il nous avait promise, la sonate « clair de lune », triste et pénétrante, il dut tourner court : c'était le seul moyen qu'il eût de satisfaire à la fois le public et sa conscience. M. de Lausnay, est un des meilleurs élèves de Diemer dont il a joué une page exquise ; il s'est recommandé à nous par un mécanisme excellent et, ce qui est plus rare, par une intelligence très fine des œuvres. Le piano, cet instrument insensible et dur, sous ses doigts, prend une âme et chante.

Mademoiselle Duchesne était déjà connue des Cadurciens ; on a trouvé généralement que sa voix était plus ample et plus étoffée : cette voix de contralto, riche et profonde, a fait merveille dans l'Arioso du Prophète, un peu vulgaire, mais dramatique, dans un Nocturne de Lenepveu, un peu froid, dans la Cloche si musicale de St-Saëns, enfin dans une adorable mélodie où Schumann a mis toute son âme harmonieuse, tendre et blessée.

M. Simard, d'une belle voix de baryton file et souple, a fort agréablement filé quelques phrases amoureuses de Massenet et de Delibes, un air de Patrie, d'une inspiration très franche et assez forte, un air de Polyeucte où Gounod a mis, comme partout, sa grâce un peu molle et sa fluidité caressante ; et M. Simard a fort bien tenu sa partie dans les duos transposés de Mireille et de la Favorite.

M. Richet, comme M^{lle} Duchesne était déjà connu ici et fort avantageusement, si l'on en juge par les applaudissements qui l'ont accueilli. Son programme était fort bien composé, de morceaux graves où il a fait rendre à son violoncelle les notes profondes et émouvantes dont cet instrument est capable, et de morceaux de virtuosité, une Tarentelle et une Danse des Elfes, où se sont déployées à l'aise ses qualités surprenantes d'exécution.

Et il a enrichi le programme convenu du Rigaudon célèbre de Xavière et du Cygne de Saint-Saëns.

Ce compte-rendu est un peu long, mais qu'y faire ? Le concert lui-même était si riche ! au surplus, qui donc aura le courage de critiquer le Journal du Lot, s'il est vrai qu'il n'a fait que raviver chez ses lecteurs le souvenir précieux d'une charmante soirée ?

En faveur des blessés des armées russes

Voici la liste des personnes qui ont versé jusqu'à ce jour à la souscription nationale, organisée sous le patronage du comité général de la Presse française, en faveur des blessés des armées russes :

- Bazin Joseph. 50 fr.
Lescure Jean. 10 »
Albert Raymond. 5 »
X. J. L. P. 5 »
Larrive Jean aîné. 2 »
Charles Jean-André. 0 40
Amoureux François. 2 »
Despeyroux Basile. 2 »
Total. 76 40

Mort du comte Murat

On annonce la mort au château de Labastide, du comte Joachim Murat, ancien député du Lot.

Né en 1828, ce petit-neveu du roi de Naples entra d'abord dans la diplomatie ; chargé d'affaires à Florence, à Stockholm, il accompagna Marny dans sa mission extraordinaire à Pétersbourg en 1856, et malgré ses fonctions officielles, il joua un proverbe de circonstances sur le couronnement de l'empereur Alexandre, sous le titre de A qui perd gagne.

Député au Corps législatif par le département du Lot en 1854, il siégea sans interruption jusqu'en 1870. En 1871, réélu à l'Assemblée nationale, il fit partie du groupe de l'Appel au peuple, fut un des cinq qui protestèrent contre la déchéance de Napoléon III et de la famille impériale, demanda et obtint le rétablissement de la statue de Napoléon I^{er} sur la colonne Vendôme. Il fut réélu député de Cahors en 1876, soutint le Gouvernement du Seize-Mai, fut réélu en 1877, 1881, 1885, se prononça pour le boulangisme et fut battu en 1889. Il ne se représenta plus.

Le comte Murat avait été conseiller général du canton de Labastide durant près de 40 ans ; au dernier renouvellement il ne s'était pas représenté.

Le comte Murat est l'auteur de spirituelles comédies proverbes de société. M. le comte Murat laisse le souvenir d'un homme bienveillant et d'un adversaire résolu mais courtois.

Sa mort provoquera des regrets dans le canton de Labastide et dans le département du Lot.

Emplois réservés aux sous-officiers

L'Officiel publie la liste des sous-officiers classés pour des emplois civils :

- Courriers-facteurs
Donzich, ex-adjutant au 7^e.
Verdier, ex-adjutant au 7^e.
Administration centrale
Briau, ex-adjutant au 7^e. Préposé des douanes et régies à Bac-Lieu (Cochinchine).
Percepteur
Blanc, ex-adjutant au 7^e.
Casernier
Veltire, ex-adjutant au 7^e.
Poids et mesures
Harent, ex-adjutant au 7^e.
Receveur des Postes
Baussonie, ex-adjutant au 7^e.
Facteur de ville
Veltire, ex-adjutant au 7^e, déjà classé comme casernier.
Expéditionnaire
Fontas, adjutant au corps.

Théâtre de Cahors

On nous annonce pour le samedi 19 mars une seule représentation d'un grand succès parisien : Le Tour du Monde d'un Enfant de Paris, pièce à spectacle en 11 tableaux, de M. Ernest Morel. Cette pièce qui fit courir tout

Paris, obtiendra, nous en sommes persuadés, le même succès parmi nous.

Ce « Tour du Monde » aux situations morales, et d'un comique de bon aloi, peut être entendu par les familles. C'est donc une bonne fortune pour les amateurs de bonnes pièces, d'assister à cette représentation. Malgré l'importance de cet ouvrage, le prix des places ne sera pas augmenté.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 17 ET 20 MARS 1904
Marche des Petites Cousines Christof
La Statue (Ballet) Reyer
La Vallée d'Ossau (Valse) Benoist
Rip (Fantaisie) Planquette
La Fille du Tambour major Offenbach
Altes Fénelon, de 3 à 4 h.

Cour d'assises du Lot

La 1^{re} session des assises du Lot, s'est ouverte hier lundi, à Cahors, sous la présidence de M. Martin, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Fournié et Labatut, juges au tribunal civil de Cahors.

Attentats à la pudeur sans violence

Une foule énorme remplit la salle d'audience et parmi le public on remarque surtout les nombreux habitants de Bretenoux, qui sont venus déposer pour ou contre leur curé : 21 témoins à charge et 56 témoins à décharge seront entendus.

L'affaire donc est importante et vaut la peine, ainsi que le dit M. l'avocat général, d'être suivie avec intérêt.

En effet, tous nos lecteurs ont pu connaître, par les divers entrefilets que nous avons publiés, cette triste affaire, et ils savent combien les protestations de la presse réactionnaire ont été énergiques au lendemain même de l'arrestation.

Le sentiment que nous avons exprimé ici, était que la justice seule, devait dire son mot ; il n'appartenait à personne d'affirmer la culpabilité ou l'innocence du curé de Bretenoux. — Des faits graves étaient imputés à l'abbé Delrieu : l'abbé Delrieu devait s'en défendre.

A l'audience de lundi, des faits ont été apportés par les accusateurs de l'abbé Delrieu, qui, un crucifix entre les mains, s'élevait à chaque accusation en violentes protestations.

Sa défense était serrée, nourrie, étudiée ; prononcée avec force, parfois avec éloquence, elle faisait souvent impression sur l'auditoire, car l'abbé Delrieu n'est pas un de ces vulgaires curés de campagne, timide, craintif, soumis, résigné ; c'est une nature forte, combative, violente, devant laquelle tout doit plier et qui ne se plie à rien.

D'une rare intelligence, l'abbé Delrieu a toujours occupé de distinguées situations sacerdotales : orateur, il a occupé souvent les chaires paroissiales du diocèse, et a ainsi acquis une réputation considérable dans le monde catholique.

C'est ce qui explique l'affluence énorme qui se presse dans la salle d'audience ; curés, cléricaux qui sont venus apporter à l'accusé le reconfort d'une sympathie qui malgré les faits, ne s'est pas démentie un instant : c'était de grand jeu.

L'audience est ouverte à 11 heures 1/2.

M. Beaugrand, procureur général à Agen, occupe le siège du ministère public ; M^{rs} Désarnauts, du barreau de Toulouse, est assis au banc de la défense.

Le Président de la Cour procède à la formation du jury ; l'accusation et la défense ont droit à 11 récusations ;

rapidement, ces droits de récusation sont épuisés de part et d'autre, et les jurés dont le nom n'est pas sorti de l'urne, sont tenus d'aller s'asseoir sur les bancs du jury, qui est composé, vu la longueur présumée des débats, de 13 jurés.

Puis, M. Bonnefous, greffier en chef, se lève et donne lecture de l'acte d'accusation que nous publions ci-dessous mais après en avoir retranché certains passages où sont racontés les attentats dont l'abbé Delrieu est inculpé :

ACTE D'ACCUSATION

Le 23 janvier dernier, le parquet de Figeac était informé que l'abbé Delrieu, curé de Bretenoux, se livrait sur de jeunes enfants à des actes immoraux. M. le Juge de Paix de Bretenoux ne tarda pas en effet à recueillir, auprès du maire de cette localité, des renseignements d'un caractère tellement grave qu'une information régulière fut aussitôt ouverte sous l'inculpation d'attentats à la pudeur sans violence contre le curé de Bretenoux, et l'arrestation duquel il fut procédé à la suite de témoignages formels de plusieurs enfants victimes de sa lubricité.

L'information a relevé de nombreux attentats à la pudeur commis à Bretenoux par l'abbé Delrieu à une époque remontant aux années 1896, 1897, 1898 et 1899. Suivant les dires de tous les enfants qui ont eu à subir des attentouchements obscènes, c'est dans l'église même, le plus souvent dans la sacristie, quelquefois dans le chœur, que l'abbé Delrieu se livrait sur leur personne aux dits attentouchements, alors qu'il les préparait à la 1^{re} communion.

L'une des victimes, Adhemar Madebous, a été l'objet de nombreux attentats de la part du curé à l'époque où cet enfant, alors âgé de 10 ans, se préparait à la 1^{re} communion. Toutes les fois qu'il se confessait à l'abbé Delrieu,.....

Trois autres enfants, Louis Mazeyrie, Jean Peyrol et Sourzac Armand, alors âgés de 11 à 12 ans environ, ont été eux aussi victimes des mêmes attentats commis dans des circonstances analogues.

En outre l'abbé Delrieu a pratiqué des attentouchements impudiques sur la personne de Sourzac Léopold, Bonal Jules, Chavière Germain et Vayrac Adrien, alors également âgés de 10 à 12 ans et au moment où ils se préparaient aussi à la 1^{re} communion. Sur ceux-là encore des manoeuvres criminelles ont été commises.

Enfin sur la personne de trois autres enfants, Bonneval Joanny, Cadène Louis, dit Frejaec Joseph et Peuch Albert, l'abbé Delrieu s'est borné à passer sa main sur le pantalon des enfants.....

Ces derniers attentouchements, s'ils n'ont pas le même caractère de gravité que les premiers, n'en constituent pas moins les crimes d'attentats à la pudeur.

Aux affirmations précises des enfants, l'abbé Delrieu oppose d'énergiques dénégations. Il soutient qu'il lui était impossible de commettre de pareils actes, car il confessait dit-il, dans le chœur de l'église, c'est à-dire à découvert et non dans la sacristie ainsi que le disent les enfants ; mais il reçoit sur ce point un démenti formel de tous les témoins et lui-même a dû déclarer dans un de ses interrogatoires qu'il croyait seulement pouvoir affirmer qu'il ne confessait que dans le chœur.

D'ailleurs la multiplicité des témoignages recueillis et l'impossibilité d'une entente criminelle entre les enfants, l'un d'eux ayant fait sa déposition à Paris et indiquant les mêmes attentats commis dans des circonstances identiques, ne peuvent laisser aucun doute sur la sincérité des déclarations des victimes.

Quelques-uns des crimes imputés à l'accusé avaient été révélés il y a 5 ou 6 ans à M. le Maire de Bretenoux ; mais celui-ci, pour diverses raisons, n'avait pas cru devoir les dénoncer à la justice, cependant aujourd'hui il reconnaît for-

mellement en avoir été saisi à cette date déjà si éloignée.

L'abbé Delrieu n'a pas d'antécédents judiciaires.

Après la lecture de l'acte d'accusation que l'accusé écoute avec attention, il est procédé à l'appel des témoins.

Puis, M. Beaugrand, avocat général, requiert que le huis clos soit prononcé.

La Cour fait droit à ces réquisitions et la salle est aussitôt évacuée par le public.

L'audition des témoins commence aussitôt.

La loi, malheureusement, nous fait obligation de ne pas rendre compte des débats jugés à huis clos. Nous ne pouvons donc ni résumer les dépositions, ni répéter les accusations.

Cependant, nos lecteurs peuvent savoir que deux témoins à charge ont raconté des faits graves reprochés à l'abbé Delrieu qui violemment protestait, interpellait chaque témoin, et déclarait qu'il était l'objet d'un complot.

A 5 heures 1/2 seulement l'audition des témoins à charge était terminée ; ce fut ensuite le tour des témoins à décharge, dont les premiers entendus furent MM. Enard, évêque de Cahors et Laporte, vicaire général.

Témoins qui, comme tous les autres qui viendront — cinquante-quatre — ont apporté des renseignements favorables à l'accusé, et des témoignages bruyants de sympathie.

L'audience a été levée à 7 heures et renvoyée au lendemain matin 9 heures.

Aujourd'hui les débats ont continué au milieu d'incidents nombreux.

A 4 heures 10 il y a encore 15 témoins à entendre.

Et quel triste défilé de témoignages !

On sent que tout est dénaturé, dans cette affaire, par la passion politique, habilement soulevée.

Quelle que soit l'issue des débats, il est peu probable que la vérité soit jamais connue.

Les nombreuses dépositions provoquées, en dernière heure, par la défense, font oublier l'accusation première.

Les actes criminels deviennent sujets de.... disputes politiques ! C'est habile et passionnant !

Le trouble vient à l'esprit des jurés ; et c'est ainsi qu'on prépare un résultat qui suffit à la défense, sinon peut-être à la justice et à la vérité.

Mais le doute doit toujours profiter à l'accusé !..

Arrondissement de Cahors

Catus. — Adjudication. — Samedi soir à 2 heures, à l'hôtel de Préfecture a eu lieu l'adjudication du chemin vicinal ordinaire n° 5, de St-Médard-Catus. Le sieur Bonal Henri, de Cahors, a été déclaré adjudicataire moyennant un rabais de 15 0/0. Le montant des travaux s'élève à 22.900 fr.

Duravel. — Adjudication. — Samedi soir à 2 heures, à l'hôtel de la Préfecture, a eu lieu l'adjudication du chemin vicinal ordinaire n° 1, commune de Duravel.

Le sieur Belmont Fortuné-Dieudonné, a été déclaré adjudicataire, moyennant un rabais de 13 0/0. Le montant des travaux s'élève à 5.600 fr.

Arrondissement de Figeac

Figeac. — Fêtes de mai. — Jeudi 17 mars, à 8 heures du soir, dans une des salles de la mairie, aura lieu une première réunion du Comité pour l'organisation des fêtes de mai, qui attirent chaque année dans notre ville un si grand nombre d'étrangers.

L'AMOUR et l'ARGENT

PAR Jules de GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

I
Mais maintenant je crains bien que ses projets... Et il l'aime comme un fou... Mon pauvre enfant !
Le comte se laissa tomber sur un fauteuil, accablé, et prit sa tête dans les mains.
— Vous craignez donc, dit le notaire, que M. le baron de Grandvilliers n'accueille pas favorablement cette demande ?
— Quel cas peut-on faire de la demande d'un homme ruiné ?
— Je croyais que le baron était votre ami ?
Le gentleman regarda l'officier ministériel.
— Je ne vous ai pas dit qu'il ne fût pas mon ami, fit-il avec un sourire.
— Ah ! murmura Vernaudon qui se tut.
— Je m'étonne même, reprit le comte

que vous m'avez fait cette observation, vous, un homme pratique, un notaire... Grandvilliers sera d'autant moins disposé à me plaire qu'il triomphera de ma mésaventure ; car, il m'a souvent fait l'amitié de me donner d'excellents conseils que je me suis bien gardé de suivre. Nous n'avons pas le même tempérament et nous n'avons pas été éduqués de la même façon.
Son père a fait de la banque et l'a élevé dans le système positif, tandis que le mien, trop gentilhomme pour s'occuper d'autre chose que d'armes et de chevaux, m'a laissé passer ma jeunesse dans l'oisiveté et ne m'a jamais appris la valeur de l'argent.
— Monsieur le comte a un bel avenir devant lui, hasarda le notaire.
— De simples espérances, et pour Grandvilliers de simples espérances...
— Oui, cela entre dans la catégorie des illusions...
— Et les illusions n'ont jamais plus tenu sur la vie de Grandvilliers qu'un papillon sur une fleur de bronze.
— Tout cela est fâcheux, fit Vernaudon, surtout si M. le vicomte aime M^{lle} de Grandvilliers.
— Ils s'adorent tous les deux depuis longtemps. Une amitié d'enfance. A douze ans, ils jouaient au petit mari et à la petite femme.
— Alors, il faut compter beaucoup sur l'influence de Mademoiselle de Grand-

villiers sur son père.
— Grandvilliers touché par les questions de sentiments !
— Que faire alors ?
— Chut ! plus un mot. Voici mon fils. La porte du cabinet venait de s'ouvrir.
Un jeune homme de vingt ans, la lèvre estompée d'une légère moustache brune, les yeux intelligents et vifs, le teint frais les joues belles de santé, les cheveux noirs et légèrement bouclés, entra brusquement.
Il s'arrêta dans son élan, surpris de voir que son père n'était pas seul ; puis ayant reconnu le notaire, il alla lui serrer la main.
— Que signifie cette agitation, Achille ? demanda le comte.
— Ah ! mon père, mon père ! s'écria avec impétuosité le jeune homme.
— Qu'y a-t-il donc ? Voyons, parle !
— Il y a que je suis le plus malheureux des hommes ! bégaya Achille avec une sorte de sanglot, incapable de se contenir plus longtemps.
— Quelle est donc la cause de cette grande douleur ? interrogea le gentilhomme avec un commencement d'inquiétude.
— Jeanne de Grandvilliers se marie ! Le comte avait fait un bond de surprise.
— Jeanne se marie ?
— Ou du moins, poursuivait le jeune

homme, il s'est présenté quelqu'un... Un homme très riche... Un banquier... Un nommé Le Lourdel... je crois.
— N'est-ce pas Le Lourdel ? fit le notaire.
— Oui c'est bien cela... Ah ! mon père voilà mon avenir brisé !
— Console-toi, Achille, dit le comte, rien n'est désespéré encore.
Il se tourna vers Vernaudon.
— Le Lourdel ?... Vous connaissez ça, vous !
— Parfaitement... Ce Le Lourdel a fait depuis quelques années d'assez bonnes affaires, et sa réputation d'honnête homme est restée intacte... jusqu'ici.
— Vous avez bien fait d'ajouter, jusqu'ici, ce Le Lourdel... j'ai pris mes renseignements. C'est du gibier de Mazas... On l'a déjà vu voler dans ces parages, et il s'y reposera un jour, c'est sûr.
— Un peu exagéré ! répondit le notaire.
— Exagéré !... reprit Achille. Soutenez donc qu'il n'a pas volé ses actionnaires dans une histoire de mines de je ne quel...
Vernaudon sourit.
— Les mines de Casse-Cou... Oui, les opérations n'ont pas été tout à fait irréprochables. Mais mettre dedans ses actionnaires, cela n'empêche pas toujours un banquier de passer pour un honnête homme.
— Voir Jeanne, ma petite Jeanne, ma Jeanne chérie, si délicate, devenir la

femme de ce rustre !... Madame Le Lourdel !... n'est-ce pas une profanation ? poursuivit-il, hors de lui.
— Voyons, Achille, fit le comte calme... Ce mariage n'est pas encore fait, Jeanne l'aime.
— Elle m'adore, mon père... Je puis le dire sans fautes... Elle me l'a répété assez souvent. Voilà dix ans que nous faisons des projets d'avenir pour quand nous serons mariés... Et c'est un autre. Non ! non... cela ne sera pas !... Et quand je devrais tuer ce Le Lourdel !
— Le Lourdel, rectifia le notaire.
— Le Lourdel, soit. Je le tuerais, mon père... je le tuerais !... Et cela arrive juste au moment où je vais partir ; je ne pourrai pas être là près d'elle, pour l'encourager, la défendre. C'est votre faute aussi, mon père.
— Ma faute ? fit le comte surpris.
— Si vous aviez demandé sa main, comme je vous supplie de le faire il y a deux mois, nous serions fiancés maintenant et on ne me jeterait pas aujourd'hui un rival dans les jambes.
— Un rival grotesque.
— Grotesque soit, mais dangereux.
— Il est atrocement riche, et pour le baron de Grandvilliers la richesse dore bien des défauts ! Mais si Jeanne m'était enlevée, si elle devait être épousée par un autre, continua le jeune homme avec feu j'en mourrais, mon père. Depuis que j'ai conscience de mon existence, depuis que

je sens les battements de mon cœur, c'est pour elle seule que je vis... C'est d'elle que je rêve... Tous mes amis ont des maîtresses, je n'en ai jamais eu. Elle tient dans ma jeunesse une de ces places lumineuses qui suffisent à éclairer toute une vie !... Et la perdre ! la perdre !
Le comte surtout était ému. Toutes ses folles inconscientes lui montaient au cerveau par bouffées de remords.
Si le mariage ne se faisait pas, l'empêchement ne viendrait que de lui seul. Grandvilliers devait connaître déjà sa situation avant lui, aussi bien que le notaire. C'est pour cela sans doute qu'il avait laissé approcher de sa fille un autre prétendant.
Il se faisait intérieurement d'amers reproches... Il s'accusait d'avoir causé le malheur de son enfant. Il courbait la tête devant son juge.
— Ne te désespère pas, Achille, dit-il, pourtant, je verrai Grandvilliers.
— Aujourd'hui ?
— Ce soir même...
— Oh ! mon père, mon père !... que vous êtes bon !... s'écria le jeune homme, Si vous saviez comme je l'aime, ce que nous nous sommes dit depuis l'âge de raison, les serments que nous nous sommes faits ! Je me rappelle tout cela. Ce sont autant de morceaux de poésie que je garde dans mon cœur...

Le Comité prie les personnes qui, par suite d'un oubli, n'auraient pas reçu de lettre de convocation, de ne pas en tenir cas et de vouloir bien assister à cette réunion.

Nos vignobles. — Malgré quelques jours d'un vent froid, nos vignobles n'ont pas eu à souffrir des gelées blanches. Néanmoins quoique le temps soit beau, les craintes n'ont pas encore disparu. Les viticulteurs profitent du beau temps pour terminer la taille de la vigne, qui a bon aspect; les bois sont beaux, bien aoutés et donnent bon espoir. Les nuels sont assez froides pour empêcher la végétation.

Le Bouysson. — Incendie. — Un incendie vient de détruire une grange appartenant à M. Arthémon Ifarrel. Malgré la promptitude des secours, l'immeuble et son contenu ont été la proie des flammes. Les pertes sont évaluées à 1.500 francs environ et ne sont pas couvertes par une assurance. Les causes de ce sinistre sont attribuées à la malveillance.

Latronquière. — Par arrêté de M. le Directeur général de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, en date du 14 mars 1904, M. Magis, surnommé à Aurillac (Cantal), est nommé receveur à Latronquière en remplacement de M. Lazinier, appelé au bureau d'Oradour (Hte-Vienne).

Arrondissement de Gourdon

Gourdon. — Vols. — Samedi dernier, jour de foire, d'adroits pick-pockets ont soulagé le porte-monnaie de deux propriétaires qui se trouvaient sur le champ de foire avec l'intention d'acheter des bœufs. M. Delprat, de Saint-Martial-de-Nabirat (Dordogne), et la poche coupée par un adroit filou, qui lui prit en même temps son porte-monnaie contenant 900 fr.; M. Pébère, de Cazouls, et le même sort que le premier, seulement son porte-monnaie ne contenait que 800 fr.

Il nous semble que la police ferait bien d'interdire l'entrée de notre ville à tous ces gitano, logés dans les roulottes, qui, pour la plupart, sont des malfaiteurs dangereux.

Foire. — Favorisée par un beau temps, la foire de Gourdon, dite de la mi-carême, a été très importante malgré sa coincidence avec celle de St-Sozy.

Tous les foirails étaient bien approvisionnés. Voici les cours pratiqués sur les divers foirails :

Bœufs de boucherie, de 35 à 36 fr. le quintal; bœufs d'attelage, de 400 à 850 francs la paire.

Les moutons gras se sont vendus de 0 fr. 75 à 0 fr. 80 le kilogramme, une légère baisse semble se produire.

Les porcs gras se sont vendus de 40 à 45 fr. le quintal, poids vif.

Les porcelets étaient très recherchés, variant de 25 à 40 fr. la pièce.

Audience correctionnelle. — Ont comparu à l'audience correctionnelle du 14 mars le nommé Farganel, dit Lhorte, du Vigan, pour outrages à la gendarmerie. Ce prévenu ayant plusieurs condamnations antérieures, s'est vu infligé pour ce délit huit jours de prison.

Le nommé Gibert, de St-Gaudens, pour mendicité et vagabondage, 15 jours de prison.

A cette même audience est venu le nommé Lavergne, âgé de 50 ans, de la commune du Vigan, pour vol d'une paire de bœufs, au nommé Favory, gendre de la veuve Rossignol de Nigabout, et dont le *Journal du Lot* a entretenu ses lecteurs dans son numéro du 25 février.

Le tribunal, tenant compte de ses antécédents et vu son jeune âge, a condamné le nommé Lavergne à six mois d'emprisonnement avec bénéfice de la loi des sursis.

La Mi-carême. — La jeunesse gourdonnaise est toujours heureuse d'égarer et d'amuser la population de notre ville toutes les fois qu'elle en trouve l'occasion, c'est ainsi que dimanche dernier, fêtant la mi-carême, elle l'a récréée par le sujet qu'elle avait choisi.

Nous nous empressons de féliciter ces jeunes gens de leur dévouement et de la remerciement de la bonne journée qu'ils ont fait passer à nos braves gourdonnais.

Le sujet choisi était Jacques 1^{er}, empereur du Sahara : c'est à 3 heures précises que le carrosse de Jacques 1^{er}, précédé de la musique, devancé par les hérauts, escorté par sa garde impériale, a fait

son entrée sur la place de l'hôtel de ville où la foule l'attendait. Le carrosse s'arrêta un instant et aussitôt le premier ministre annonce l'empereur et fait connaître au peuple le désir qu'il éprouve de se rencontrer au milieu de ses sujets et lit ensuite l'ultimatum qu'il a envoyé aux autres nations.

Le cortège se remet en marche et parcourt ainsi toute la ville.

La jeunesse avait organisé aussi pour la soirée un bal à la mairie, ce bal ne fut pas des mieux réussis mais elle doit cet insuccès à la coincidence de la fête de Cognac, qui se trouve aux portes de la ville.

Gramat. — *Réactionnaires et faiseurs.* — Dernièrement, un correspondant du canton nous apprenait qu'un ex-élève ecclésiastique avait été délégué dans les fonctions d'instituteur adjoint à l'école de Saint-Denis-Martel. Nous pourrions citer des faits analogues à l'adresse d'une administration trop complaisante pour les mortels ennemis de la démocratie, certains ex-frères nommés dans les mêmes conditions que ce curé manqué et dans l'attente d'une nomination définitive.

Mais n'insistons pas sur ces demi-laiques, trop nombreux hélas ! dans l'enseignement, et disons deux mots sur la cause de ces faveurs.

Depuis quelques années il y a pénurie de sujets, tout le monde sait qu'il faut attribuer cela aux traitements par trop maigres servis aux instituteurs; les Ecoles normales recrutent difficilement, et, après le vote de la loi de deux ans, on peut se demander si le mal ne sera pas pire ? Si, croyons-nous. Le remède : que le Parlement cesse de demander crédit aux Primaires, qui attendent depuis trop longtemps la réalisation de promesses faites sur tous les tons; alors les candidats, les bons afflueront, et on pourra remédier, sans perte pour l'avenir de notre démocratie, ces sous-abbés laïques.

CRAVACHE.

N. B. — Nous avons été grandement surpris, vivement affectés, de l'attitude peu courtoise prise par le grand quotidien toulousain à l'égard du vaillant lutteur qu'est le *Journal du Lot*.

Ne connaissant pas les motifs qui ont amené cette méfiance entre les deux confrères, nous garderons le silence tout en assurant le *Journal du Lot* de notre amitié et de notre confiance dans sa victoire finale.

Les bons républicains, sans parti pris, seront de cœur avec lui dans la lutte pour la vérité.

Gramat. — *Haras Nationaux.* — La station de Gramat vient d'être pourvue, cette année, de 12 étalons pour la monte de 1904.

Voici les noms de ces reproducteurs :

1. Fin-Bois, pur-sang anglais, alean, 1 m. 60; prix du saut, 8 et 10 fr.

2. Vespéro, pur sang arabe, alean, 1 m. 61; prix du saut, 10 fr.

3. Janissaire, pur-sang arabe, bai, 1 m. 59.

4. Ménélick IV, pur-sang arabe, bai, 1 m. 57.

5. Dégourdi, pur-sang arabe, bai, 1 m. 56.

6. Latanier, pur-sang arabe, bai, 1 m. 57.

7. Fondango, pur-sang arabe, bai, 1 m. 55.

8. Quartier, pur-sang arabe, bai, 1 m. 58.

9. Aridos, pur-sang, arabe, alean, 1 m. 57.

10. Terin, pur-sang arabe, bai, 1 m. 57.

11. Taquin, demi-sang du Midi arabe, gris, 1 m. 58.

12. Prince-Royal, demi-sang du Midi, alean, 1 m. 59.

Le prix du saut pour les dix derniers est de 6 fr.

Trois étalons sont nouveaux : Latanier, Terin et Taquin.

La monte n'aura pas lieu dans l'après-midi des dimanches 3 avril, 12 et 23 mai et le soir du 2 juin.

Foire de la Mi-Carême. — Voici les cours pratiqués :

Bœufs d'attelage 600 à 800 fr. la paire avec légère hausse; bœufs gras, 66 à 70 fr. les 100 kil.; veaux 80 à 85 c. le kil.

Blé, 13 à 13 fr. 50 les 80 litres; avoine, 5 à 5 fr. 30 les 80 litres; haricots, 3 à 4 fr. le double décalit.

Volaille, 60 à 70 c. la livre.

Œufs, 60 c. la douzaine.

Martel. — *Etat civil de février;*

Naissances : Jean Galibert, au Capitany.

Mariages : Pierre Lafon, négociant à Turenne (Corrèze), et Augustine Bousquet, cuisinière; Paul Lachèze, cultivateur à la Croix-Rempart et Gabrielle Delpy, à la Lande.

Décès : Marie Maussac, épouse Las-coux, 78 ans aux Dames; Daniel Magne, 71 ans, à la Rode; Irène Nouailhac, 24 ans, Grand'Rue; Germain Vitrac, forgeron, 29 ans, à la Callopie; Marie-Louise Delvert, 4 ans, à Espargelon; Jean Coste, 78 ans, à Murel; Victorine Lafon, 73 ans, épouse Costes, à Murel.

Bétail. — *Banquet républicain.* — A l'occasion de l'inauguration de l'école laïque de filles, un grand banquet républicain aura lieu le 17 avril prochain.

Ce banquet sera présidé par M. Malvy, archiviste au ministère de la marine, conseiller général du canton de Vayrac.

D'autres personnalités politiques du département ont également promis d'y assister.

Le conseil municipal prie les républicains des communes voisines d'assister à ce banquet, qui sera une belle manifestation laïque et républicaine.

Le prix du diner est fixé à 3 francs, café compris.

Les adhésions sont reçues par M. Faurie, adjoint au maire, président de la commission, et par M. Lavayssière, maître d'hôtel.

La Commission.

Bulletin Financier

La liquidation du quinze a commencé aujourd'hui par la réponse des primes; cette opération s'est effectuée aux plus hauts cours et fait présager une liquidation des plus faciles. La tenue du marché est très ferme bien que les affaires soient encore peu actives.

Notre 3 0/0 s'est avancé à 95,97 derniers cours.

Le Comptoir National d'Escompte clôture à 580; le Crédit Foncier à 672; le Crédit Lyonnais cote 1087; la Société Générale, 624.

Nos chemins se sont traités : le Lyon à 1355; le Nord à 1759 et l'Orléans à 1447.

Le Suez clôture à 3937.

Parmi les fonds étrangers : l'Extérieure finit à 80,90; l'Italien à 100,75; le Portugais à 58,15; le Russe Consolidé cote 62,60; le 3 0/0 1891, 76 et le 3 1/2 0/0 1894 à 84 fr.

Le Turc Unifié clôture à 80,87; la Banque Ottomane, 584.

Les obligations de la Société civile pour le recouvrement des annuités du gouvernement italien au chemin de fer de Bari à Locorotondo ont leurs coupons garantis par les annuités dues par le gouvernement italien.

Le montant de ces annuités sert intégralement au service des intérêts et de l'amortissement des dites obligations 4 0/0 qui sont cotées 460 fr.

Bibliographie

Pour vous rendre compte qu'il existe bien aujourd'hui une publication joignant à un caractère littéraire et artistique incontestable, une tournure amusante, intéressante et spirituelle, et qui peut sans crainte être lue entre les mains de tous, achetez le numéro 2 (4^e année) des « Lec-

tures de la semaine », 15 centimes le numéro.

Abonnement, 3 mois : 2 francs; 6 mois : 4 francs; un an : 7 fr. 50.

Dans un trimestre, c'est-à-dire pour 2 francs, les « Lectures de la semaine » donnent la valeur de 8 volumes à 3 fr. 50 avec plus de 500 illustrations; textes et dessins.

Librairie générale, 1, rue Dante, Paris (V^e).

Le quartier général à Kharbin

De *Monde Illustré* :

Depuis le commencement de la guerre russo-japonaise, on s'occupe beaucoup de l'importance prise par Kharbin, devenu un véritable quartier général des armées du tsar en Manchourie.

A la fin de l'année dernière, la population chinoise ou manchoue de Kharbin atteignait presque 48 000 âmes auxquelles s'ajoutaient 11 000 Russes et 700 Allemands.

Observant la méthode de colonisation des Russes, leurs nationaux se sont implantés à Kharbin avec leurs familles. Sur les 11 000 Russes, on comptait 5 000 femmes en 1903.

Un contraire, sur les 48 000 Chinois, il n'y avait pas 2 pour cent de femmes. Les célibataires immigrés étaient des ouvriers et des manœuvres, vivant à part et entre eux, ayant tous des idées de retour sur le sol natal.

En raison de son rôle d'artère du Transsibérien, de lien au Transmanchourien, aux lignes de l'Est chinois et de Vladivostok, Kharbin a pris un essor rapide.

Aux alentours de la ville fonctionnent 200 briqueteries et tuileries, occupant des milliers d'ouvriers à établir des matériaux de constructions pour les ouvrages d'art, les gares et les postes de surveillance des voies ferrées.

Des brasseries, des fabriques d'alcool, trois usines de viande conservée, huit minoteries au capital social de trois millions de francs, livrant 400 quintaux de farine par jour, sont en plein fonctionnement.

On peut supposer que les établissements de consommations alimentaires de Kharbin travaillent surtout pour les subsistances militaires. Si les Japonais préparaient la guerre, en accumulant du poisson salé et séché près de Fousan, les Russes pensaient aussi aux opérations militaires de l'avenir, en créant à Dalny, à Port-Arthur à Moukden, à Kharbin des minoteries et fabriques de conserves.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 27 rue Racine, Paris, 7^e — Sommaire du 13 mars 1904.

V^o Nacla : Courrier du Dimanche. — Marquise de Brunoy : Au village. — Gyp : Cloelo (suite). — André Theuriot : La Soeur de lait (suite). — Pierre Calmettes : Sèvres, le travail des artistes céramistes. — Pierre Saies : La course aux millions (suite). — Fernand Lafargue : La Française veuve (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2450 du 12 mars 1904.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Les Japonais affilient à Séoul la déclaration de guerre.

Port-Arthur la veille du bombardement. — Les Passereaux amènent des vivres aux Cuirassés en rade. — Vue du Port de Commerce protégé par des batteries.

Rade et Port de Vladivostok. — Grâce aux brise-glaces, la « Rossia », le « Gro-mobol » et le « Rurik » viennent se réapprovisionner au bord de la mer gelée. — La Guerre et Kharbine. — La Gare. — Les Baraquements. — La vieille ville transformée par les Russes. — Cabotage sur le fleuve Songari.

Mobilisation des réserves en Sibirie. — Concours agricole de 1904 : Le Grand Prix. — Toilette des animaux. — Les instruments aratoires.

Beaux-Arts : L'« Anniversaire », par A. Ballet. — Le Musée de Perpignan. — La Façade. — Les Clofs de Saint Pierre. — La Vierge entourée de Saints.

Le Duc d'Orléans, par Ingres. — Le Procureur Général Baulouin. — Le Conseiller Byer. — Le Maréchal de Waldersue.

Actualités théâtrales : Une répétition de « La Montaigne » à la Gaité. — « Les Oiseaux de Pasage » au Théâtre Antoine.

Supplément sportif : Tir aux pigeons de Monte-Carlo. — Le duel Pini San-Mala-

to. — Les 1.009 kilomètres. — Muller vainqueur.

Roman illustré : *Le Roman d'un bon garçon*, par Albert Gim.

Echecs par M. D. Janowski.

Le numéro 50 centimes

Avis important

Tout nouvel abonné d'ici le 31 Mars recevra en prime gratuite notre Numéro de N. 81.

LE GLOBE TROTTER.

Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration : Cloître St-Honoré, Paris. Sommaire du 10 mars.

La panthère de Késo, Jacques Morvan. — Enterrés vivants, Jules Duham. — Le « Globe Trotter » à travers le Monde : Pont primitif. — pour s'instruire. — Un complet bien boutonné, G. T. — Chez les Cannibales. Huit ans de croisière dans le Pacifique (Recit de voyage illustré et les photographies de l'auteur et les compositions de Louis Tinayre, Comte Pestetier de Tolna. — La Marine Japonaise, Villard de Lagarrig. — Le « Globe Trotter » chez M. de Prédaut, Jacques Morvan. — Le toit du Monde. Aventures sur l'Himalaya. Roman inédit (suite). — Illustrations de Holawinski, André Laurie. — Les Voyages de nos Lecteurs : 31^{er} et de ménagerie, P. G. — Le radeau-balloon des hindous, Revel. — La tortue de mer, André Gérard. — Enquêtes Matuelles, Louis Galibert. — Curiosités naturelles : Un poisson qui grimpe aux arbres, XXX. — Les races humaines par la plume et par l'objectif. — Les Kafirs, G. F. — Chronique des sports : Le Rugby, A. Spitzer. — Compte rendu de la Société de Géographie commerciale, M. D. — Nos Concours. — Concours N° 114 (Littéraire) Soixante prix. — Résultats du Concours N° 107 (Véhicule et automobile), M. Sphinx. — L'Espéranto, langue auxiliaire internationale, Baron de Ménéil.

Semaine Sainte, Fêtes de Pâques

ET PRINTEMPS 1904

VOYAGES EN ESPAGNE

Billets aller et retour à prix réduits

En vue de faciliter les voyages que de nombreux touristes font chaque année en Espagne, à l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi et les Compagnies espagnoles intéressées, vient de réduire dans une mesure importante les prix des billets aller et retour délivrés chaque année à la même époque, au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau.

Ces billets seront délivrés du 21 mars au 15 mai et seront indistinctement valables pour le retour jusqu'au 15 Juin inclus.

Les prix seront les suivants :

1^o POUR MADRID, prix 150 fr. en 1^{re} classe, 105 fr. en 2^e classe, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Hendaye et sur tous les points du parcours espagnol.

Les porteurs de ces billets trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escorial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalajara.

2^o POUR SÉVILLE, prix, 190 fr. en 1^{re} classe, 135 fr. en 2^e classe, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Saint-Sébastien, Burgos, l'Escorial, Madrid, Aranjuez, Castillejo et Cordoue.

Les porteurs de ces billets trouveront à Séville des billets d'excursions valables 30 jours pour Xérès, Cadix et Grenade, avec retour à Séville ou Cordoue. Ces billets, comportant des arrêts facultatifs dans toutes les gares, seront émis du 20 mars au 30 avril, au prix très réduits de 63 pesetas en 1^{re} classe et 47 pesetas en 2^e classe (le peseta vaut environ 0 fr. 74 c.)

Les voyageurs munis de billets de 1^{re} classe pour Madrid ou Séville auront la faculté de prendre jusqu'à Madrid le train de luxe « Sud-Express »,

à la condition de payer, en outre des prix ci-dessus, le supplément ordinaire pour le parcours effectué dans ce train.

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie

HOLOGER, BIJOUTIER

JOAILLER

CORBEILLES DE MARIAGE

Fantaisie. — Articles de Religion

ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS

ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT

Réparation et gravure

Seul représentant de l'OMEGA

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS

AU COMPTANT ET A TERME

3 0/0.....cpt 96 ..

Jouissance 1^{er} oct. 1903.tme 95 97

0/0 amor. Der. an. 1913. cpt 97 20

3 Jouiss. 16 oct. 1903.....tme ..

Banque de France.....cpt 3700 ..

Action nom. jouiss. 20 juin tme ..

Banque de Paris.....cpt 1045 ..

500 fr. t. p. jouiss. juillet.tme 1040 ..

Crédit Foncier.....cpt 670 ..

500 fr. t. p. jouiss. juillet.tme 672 ..

Crédit Lyonnais.....cpt 1090 ..

500 fr. t. p. jouiss. 25 sept.tme 1087 ..

Société générale.louis. oct cpt 620 ..

Est.....cpt 910 ..

500 fr. t. p. jouiss. nov.....tme ..

Paris-Lyon-Méditerranée. cpt 1355 ..

500 fr. t. p. jouiss. nov.....tme 1355 ..

Midi.....cpt 1160 ..

500 fr. t. p. jouiss. juill.....tme ..

Nord.....cpt 1757 ..

400 fr. t. p. jouiss. juill.....tme 1759 ..

Orléans.....cpt 1445 ..

500 fr. t. p. jouiss. oct.....tme 1447 ..

Ouest.....cpt 894 ..

500 fr. t. p. jouiss. oct.....tme ..

Métropolit. 250 f. t. p. juill.tme 712 ..

Suez act. 500 f. t. p. j. juill.tme 3937 ..

— s^{te} civile.....juill. cpt 2933 ..

Proc. Thomson Houston.j.tme 623 ..

Espagne ext. 4 0/0 oct.....tme 80 90

Russe 4 0/0 1901.....déc. cpt ..

— 3 0/0 1896.....nov. cpt 74 80

Rio-Tinto.....jouiss. nov.tme 1213 ..

MINES D'OR

Rand Mines..... 226 ..

Chartered..... 43 50

East Rand..... 157 50

Cours de Paris

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 21 50 à 21 75; avril 21 50 à 21 75; mai-juin 21 50 à 21 75; 4 de mai 21 50 à 21 75; juillet-août 21 50 à 21 75; Circ.: 1,750. Liq.: 16,250.

Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). — Courant 28 75 à 29 25; avril 28 75 à 29 25; mai-juin 29 50 à 29 75; 4 de mai 29 50 à 29 75; juillet-août 29 50 à 29 75; Circ.: 10,050. Liq.: 290.

Avoines (100 kil. cpt. s. esc.; poids 45 à 47 k. à l'hect.). — Cour. 14 50 à 14 75; avril 14 75 à 15 25; mai-juin 15 25 à 15 75; 4 de mai 15 25 à 15 75; juillet-août 15 25 à 15 75; Circ.: 750. Liquid.: 750.

Seigles (69/72 kil., les 100 kil. net comptant). — Cour. 15 25 à 15 75; avril 15 25 à 15 75; mai-juin 15 25 à 15 75; 4 de mai 15

